

L'immigration en Espagne

Carlos Gimenez Romero

L'Espagne possède une histoire longue et intense d'émigration, particulièrement vers l'Europe et l'Amérique Latine. Le solde migratoire ne s'est inversé qu'en 1974, ceux qui revenaient étant cette année-là plus nombreux que ceux qui s'en allaient. C'est alors que commencèrent à s'installer, petit à petit, les premiers

« immigrés étrangers » (Marocains, Sénégalais, Gambiens, etc.), en partie à cause de la fermeture progressive des frontières en Europe, mais aussi de par l'attrait qu'exerçait la nouvelle situation économique et politique du pays.

La présence et/ou l'installation antérieure de certains groupes et colonies, de nombre toujours réduit (Portugais, Cubains, professionnels et étudiants latino-américains, Guinéens, etc.) n'avaient jamais été considérées comme un phénomène d'« immigration ». C'est à partir du début des années quatre-vingt, et en particulier depuis 1985 (année de promulgation de la « loi de droits et libertés des étrangers en Espagne », connue sous le nom de « statut des étrangers ») que l'Espagne devient un « pays d'immigration ». Ce fut l'occasion de la première étude de l'immigration (Collectif IOE, 1986).

Etat des lieux

Parmi les caractéristiques les plus frappantes de la présence croissante d'une population d'origine étrangère en Espagne, on distingue : l'aspect relativement récent du phénomène ; le caractère limité de la présence numérique ou du poids démographique de cette population ; la grande diversité des provenances ; le développement de phénomènes de concentration géographique et d'activité ; la présence manifeste et constante d'une frange d'irréguliers ; les phénomènes de segmentation du

marché du travail ; l'existence d'un phénomène de féminisation et d'un regroupement familial de fait et non de droit ; l'apparition de nouvelles formes de pauvreté et de marginalité ; l'existence d'un réseau dense de soutien et de solidarité sociale.

Si le rythme annuel de croissance du nombre de résidents étrangers a lui-même augmenté – de 66 000 en 1955 à 230 000 en 1980, et 400 000 en 1990 – le fait est qu'ils n'atteignent pas aujourd'hui 2 % de la population totale. En 1994, selon les statistiques officielles, l'Espagne comptait 499 000 résidents étrangers ; en 1996, ce chiffre était déjà de 538 984. Ces données ne tenaient compte ni des irréguliers ni de plusieurs catégories de personnes au statut légal ou en cours de régularisation (*refugiados y asilados*, demandeurs de *refugio y asilo*, personnel d'ambassades, mineurs à charge, etc.). En tout cas, le nombre des personnes d'origine étrangère (y compris les nationalisés) ne dépasse dans aucune estimation le seuil des 800 000 individus, soit 2,1 %, pourcentage très faible comparé à la présence étrangère dans d'autres pays européens (Izquierdo, 1996).

Dans le cas de l'Espagne, il faut bien garder à l'esprit la forte hétérogénéité des provenances, et en particulier le fait qu'au moins un tiers des résidents étrangers vient de pays aussi développés, voire plus, que l'Espagne, c'est-à-dire du « Premier Monde ». La catégorie, ou concept idéologique de l'« immigrant », s'applique en général – dans le discours des médias, des responsables politiques, des membres des organisations non-gouvernementales et des associations etc. – aux étrangers venus d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie, qui travaillent dans des secteurs peu qualifiés et se trouvent fréquemment en situation de précarité juridique et professionnelle.

Comme dans d'autres contextes d'accueil de l'immigration, le cas espagnol présente des phénomènes de concentration résidentielle, de concentration des activités et d'autres (de nouveaux ?) types de population d'origine étrangère. Le regroupement géographique est manifeste en ce qui concerne les villes, Madrid abritant le quart et Barcelone le cinquième des résidents. On retrouve ce type de concentration géographique – ni abrupte ni excessive mais progressive – à l'échelle des communes, des districts et des quartiers. Ainsi, dans la région de Madrid, les immigrés sont concentrés dans des communes du sud et de l'ouest et dans quelques districts de la capitale. Leur présence perceptible dans le district du centre de la capitale, avec des signes clairs d'une multiculturalisation des espaces urbains, et l'émergence de noyaux séparés d'infra-habitation (*bidonvilles*) – occupés en particulier par des Marocains et des Gitans portugais – sont autant d'autres signes.

Sur le plan de l'activité, on trouve surtout les dénommés « immigrants étrangers » dans le service domestique, l'agriculture, le bâtiment, l'hôtellerie (bars et cafétérias), la distribution (coursiers), etc. Il y a aussi des professionnels, des commerçants et des chefs de petite entreprise, plus encore si l'on compte tous les étrangers actifs, y compris ceux qui viennent d'Europe, d'Amérique du Nord, du Japon, d'Australie etc. (Collectif IOE, 1987 ; Lopez et al., 1993 ; Izquierdo, 1996 ; Martínez Veiga, 1997) ; mais la prédominance des « immigrants » dans des travaux jugés de faible qualification exerce une influence extrême sur la perception sociale.

Parallèlement à la concentration géographique et des activités, et en partie à cause d'elle, les modes de densification touchent aussi des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'assistance sociale ou les loisirs. L'inscription préférentielle des enfants d'immigrés dans certaines écoles publiques de certains quartiers les a conduits à représenter parfois 25 %, 35 % voire 50 % du total des élèves. Les irréguliers, ceux qui ne possèdent pas de carte de sécurité sociale, ceux qui sont atteints de maladies tropicales, se rendent de préférence dans certains hôpitaux, certains centres de soins municipaux ou aux consultations organisées par Médecins du monde, ou Karibu à Madrid. Dans les districts ou les quartiers les plus densément occupés, les responsables des centres de services sociaux voient logiquement les ressources de l'assistance de plus en plus fréquemment attribuées à ces nouveaux usagers.

L'une des constantes depuis 1985 est la référence aux « illégaux », « irréguliers », « sans-papiers » et « clandestins ». C'est ainsi qu'ils apparaissent dans la presse, à la radio et à la télévision, dans les revendications des associations et des organisations non-gouvernementales, dans les réunions, les cours et les colloques où il est question d'immigration. Les régularisations successives de 1986 et 1991-92 ainsi que celles, plus ou moins explicites des « quotas » ou « contingents » annuels n'ont pas fait disparaître les situations irrégulières d'une bonne partie des immigrants. Une étude que nous avons menée dans la commune de Móstoles (la deuxième de la région madrilène quant au nombre des étrangers, après la capitale), nous a permis d'estimer le nombre d'irréguliers de cette localité entre 13 et 21 % (Giménez et Zapata, 1997 a).

Mis à part l'entrée de clandestins, venant notamment du Maroc à bord de frêles embarcations ou cachés dans des camions et des bateaux, la première cause de la perdurance et de la reconfiguration permanente de cette grande proportion d'irréguliers réside dans la réglementation et son application restrictive. Nombre de travailleurs étrangers ne savent pas

comment conserver leur statut légal, le non-renouvellement du permis de travail affectant celui de résidence, ce qui constitue un cercle vicieux auquel il est difficile d'échapper, alors que l'on parle déjà d'« irréguliers administratifs ». Tout ceci mène à une situation de précarité et d'incertitude juridique aux graves conséquences sur la stabilité et les perspectives de la personne et de sa famille et, en fin de compte, sur les processus d'intégration sociale.

L'incorporation de travailleurs étrangers au marché du travail espagnol ou aux « marchés du travail », comme le disent certains, dans les zones d'activité évoquées et dans des conditions souvent saisonnières, précaires et sans contrat, suppose un nouveau processus de segmentation du travail tant en termes salariaux que juridiques et ethniques (voir par exemple à ce sujet Cachón, 1997).

On entend fréquemment l'argument apaisant selon lequel « les immigrés font le travail dont les Espagnols ne veulent pas ». Si les données statistiques et qualitatives disponibles indiquent qu'on assiste davantage aujourd'hui à un « complémentarité » – dans des poches de travail non couvertes par la demande nationale – qu'à une « substitution », quelques extrêmes méritent d'être soulignés. D'abord, les dangereux effets xénophobes de cet argument en regard des phénomènes prévisibles et logiques de diversification des niches d'activité des étrangers, itinéraires de promotion compris. Deuxièmement, la contradiction entre la philosophie dominante de compétitivité et de néolibéralisme à tous les niveaux et la restriction et la fermeture en matière d'insertion professionnelle de l'immigré. Troisièmement, le fait étrange de voir l'État plus que le marché promouvoir cette segmentation, par différents mécanismes, comme la concession sélective de permis, leur limitation territoriale ou sectorielle ou la concession de ces permis aux quotas annuels majoritairement dans le service domestique et l'agriculture.

Un permis de travail sur trois est attribué à une femme. Plusieurs collectivités comprennent une étonnante majorité de femmes, comme la Dominicaine, la Cap-verdienne, la Philippine. Bien que le processus de regroupement familial engagé en 1993 soit resté très limité à cause de la prolixité des conditions d'admission, un regroupement familial de fait est en cours.

Il faut ajouter à cela d'autres mécanismes de constitution de noyaux familiaux (fréquemment incomplets) comme les mariages effectués dans le pays d'accueil ou la croissance naturelle. Il en résulte qu'une bonne partie des immigrés habitent avec un parent. L'étude menée à Móstoles

nous a permis de découvrir qu'environ 81 % des résidents étrangers vivent auprès d'un membre de leur famille (Giménez et Zapta, 1997 b).

La présence d'enfants et de jeunes dont au moins l'un des géniteurs est d'origine étrangère augmente, toujours de façon progressive, dans les crèches publiques et les lieux d'enseignement, sur les places et dans les rues des quartiers à concentration immigrée, dans les centres de santé publique, dans les programmes d'observation de l'enfance par des organisations non-gouvernementales, etc.

On met rarement l'accent sur ce qu'apportent les migrations internationales en termes de création de richesses et de développement tant pour les pays d'origine que pour ceux d'accueil. Cela étant dit, pour éviter les stéréotypes et ne pas « négativiser » l'immigration plus qu'elle ne l'est déjà, il faut tout de même indiquer que – comme dans d'autres pays – le phénomène de l'immigration entraîne en Espagne la formation de poches de pauvreté et de marginalité.

Nous avons déjà eu l'occasion (Giménez, 1996) d'établir une classification des différentes manifestations de pauvreté associées aux immigrés, distinguant les « individuelles » (entassement dans des appartements, recours aux centres d'hébergement, sans-abris), des familiales (croissance des enfants sous tutelle, incorporation depuis 1995 au programme de salaire social ou de revenu minimum), et des communautaires (formation de ghettos résidentiels et d'infra-habitation).

Une autre caractéristique de la « question de l'immigration » en Espagne est l'apparition dès le début du phénomène de centaines d'organisations civiques de solidarité et de soutien aux immigrés, et leur prolifération ultérieure. Il existe une grande diversité d'organisations. Nombre d'entre elles sont d'inspiration ou d'encadrement religieux, mais beaucoup sont laïques. La plupart se consacrent à plusieurs types d'activité à la fois (conseil juridique, bourses de travail, cours d'espagnol, etc.) mais d'autres se spécialisent dans des domaines tels que le suivi sanitaire, les aides d'urgence, les mères célibataires, etc.

Outre les entités spécialisées dans l'assistance aux immigrés et aux réfugiés, il faut distinguer la multitude des programmes, projets et activités également voués à l'intégration sociale des immigrés mais mis sur pied par des organisations de milieux disparates, comme les syndicats, les associations de quartier, celles de parents d'élèves, les écoles pour adultes ou les universités populaires, etc.

La représentation sociale de l'immigration et des immigrés

Pour ce qui concerne les représentations sociales de l'immigration et des immigrés en Espagne, on distingue les quatre traits suivants : la place à part de la « question immigrée » dans les médias où prédomine une image négative ; l'existence dans l'opinion publique de discours variés (non consolidés et par ailleurs très complexes) sur l'immigration et les étrangers ; l'augmentation progressive des sentiments de préoccupation et de rejet dans les sondages ; l'articulation d'un discours de solidarité, de tolérance et d'échange culturel dans le secteur des organisations non-gouvernementales, des syndicats et des associations.

Depuis 1985, on assiste à l'élaboration dans les journaux, les radios et les chaînes de télévision d'une image négative et problématique de l'immigration, avec une prédominance étonnante de nouvelles concernant les tentatives d'entrée clandestine dans le pays (en particulier la traversée du détroit de Gibraltar à bord de coquilles de noix, et les centaines de noyés et milliers d'arrestations qui en ont découlé), l'existence de réseaux (de trafic et d'introduction de personnes, de prostitution et de traite des blanches, de falsification de papiers etc.) ou l'insupportable situation des camps d'immigrés de Ceuta et Melilla.

D'autres nouvelles quotidiennes parlent d'agressions sur ou par des immigrés, de démantèlement d'ateliers clandestins, de cabines téléphoniques clandestines, d'incendies de bidonvilles, etc. Certains éditoriaux et articles d'opinion analysent la question à fond et exigent des mesures appropriées et le respect des droits de l'homme, et certaines nouvelles parlent d'activités d'intégration et d'échanges culturels, mais cela ne compense ni n'évite ce traitement étonnamment « négatif », tel qu'il apparaît dans les sondages et les enquêtes de presse, parmi lesquels il faut distinguer les rapports périodiques de la Fondation CIIPE.

Déjà en 1987, le Collectif IOE distinguait, à partir de la tenue de groupes de discussion, sept modalités de discours dans l'opinion publique espagnole : discours « nationaliste », « normalisateur », « d'entreprise », « politique d'administration », « universaliste des Droits de l'homme », « universaliste ouvrier » et « universaliste chrétien ». Pour sa part, Barbadillo analysait dans un ouvrage récent les changements de l'image de l'étranger : de son identification au « touriste » jusqu'au milieu des années soixante-dix, il est devenu une référence positive de désir pour finir dans l'actuelle catégorie de l'« immigré ».

Dans ce travail (1997), Barbadillo montre la différenciation juridique et

sociale qui est faite entre « les citoyens des pays de l'Union Européenne » et « les étrangers » par antonomase ou personnes provenant du tiers-monde, et comment pour ces derniers il existe une pluralité d'images et de niveaux d'acceptation ou de refus.

Tomás Calvo (1995) a montré que le nombre de manifestations de racisme et de xénophobie continue d'augmenter, en même temps que celles de soutien et de solidarité. Les enquêtes successives réalisées par le Centro de Investigaciones Sociológicas (CIS) et le Centro de Investigación de la Realidad Social (CIRES) font apparaître un niveau de rejet plus important envers les Maghrébins et les Africains sub-sahariens, une tendance croissante à juger excessif le nombre d'immigrés, et même un secteur minoritaire qui, outre qu'il justifie les mesures discriminatoires, pourrait voter pour un parti xénophobe « *si l'installation d'immigrés en Espagne venait à poser un grave problème* ».

Après une analyse détaillée des enquêtes du CIS, Barbadillo montre que ces attitudes de rejet répondent : « *Au positionnement idéologique à droite ; au vote pour des partis de la droite parlementaire ou nationalistes ; à l'âge avancé des personnes interrogées ; à leur faible niveau d'éducation.* » (1997, 187).

Le contrepoint social du rejet sur le terrain des représentations est la configuration de consolidation, dans le très vaste secteur des organisations non-gouvernementales, des syndicats et des associations, d'un ensemble d'attitudes et d'idées liées à la tolérance et aux échanges culturels. Certaines des idées-force à plus fort taux de consensus ont à voir avec :

– notre propre histoire : « *L'Espagne a été un pays d'émigration et nous ne pouvons pas maltraiter les autres quand nos propres émigrants ont été reçus à bras ouverts, et lorsque tel n'a pas été le cas nous nous sommes plaints du mauvais traitement reçu* » ;

– la responsabilité dans le sous-développement : « *L'Occident a contribué à la création du sous-développement aujourd'hui responsable des migrations ou il a toléré, voire installé, des dictatures d'où viennent des gens demandant l'asile et il a dans cette mesure l'obligation d'accepter des immigrés économiques et des réfugiés* » ;

– les tendances imparables : « *L'immigration est un phénomène structurel qui ne fera qu'augmenter et il faut donc planifier l'accueil, se doter de programmes d'intégration sociale efficaces et renforcer la cohabitation interculturelle* » ;

– la primauté des Droits de l'homme : « *Il faut une assistance sociale et sanitaire accessible aux immigrés irréguliers car les Droits de l'homme sont au-dessus de tout* » ;

– le respect et l'enrichissement culturel : « *L'intégration ne signifie pas*

l'assimilation, personne ne doit abandonner sa propre culture. La diversité nous enrichit. Nous sommes égaux mais différents ».

Politique migratoire, positions dans le système politique et critique sociale

En matière de politique migratoire, et quant au consensus ou aux dissensions qui se dégagent, les aspects les plus remarquables du cas espagnol sont : l'existence d'un considérable consensus parmi les partis politiques en ce qui concerne les contours généraux de la politique migratoire ; la différenciation croissante et progressive des projets et des programmes des différents partis politiques, sans que « le fait migratoire » soit jusqu'à présent intervenu de façon déterminante dans le débat politique et électoral ; l'existence de fortes contradictions dans cette politique, surtout si l'on compare la précarité de l'insertion juridico-professionnelle à l'emphase mise sur l'« intégration sociale » ; la contestation critique, constante et plus ou moins directe de cette politique par le secteur social solidaire et les associations d'immigrés et de réfugiés.

Il n'y a pas aujourd'hui en Espagne de politiques migratoires alternatives. Le cadre de ce large consensus politique est celui de la construction de l'Europe communautaire, et plus concrètement le traité de Schengen. Ce traité n'est critiqué que des bancs d'Izquierda Unida. Le consensus se manifeste sous des formes multiples, de l'approbation unanime, à quelques rares exceptions près, de la législation et des réglementations concernant les étrangers, jusqu'à la préservation par l'actuel exécutif issu du Parti Populaire (PP) (Plan pour l'intégration sociale des immigrés, Observatoire permanent de l'immigration, Forum pour l'immigration, établissement annuel de « quotas » ou de « contingents »...) des grandes lignes développées par le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE) entre 1985 et 1995.

La « loi sur le statut des étrangers » a été approuvée en juillet 1985 à l'unanimité de tous les partis politiques représentés au Parlement. Malgré son intitulé, cette loi est surtout une mesure qui concerne le contrôle des flux, en particulier ce qui se rapporte au franchissement des frontières, à l'entrée, aux conditions requises pour résider et travailler et aux conditions d'expulsion. Nous voulons indiquer par là que, du fait de cette conception partielle et administrative, la « loi sur le statut des étrangers » n'a marqué aucune politique migratoire, cette absence de politique s'étant déjà alors attirée les vives critiques des organisations non-gouvernementales et des associations.

Ce n'est qu'en 1990 que l'administration socialiste a esquissé une « politique active de l'immigration » dont l'objectif central était la maîtrise des flux migratoires et l'intégration sociale des immigrés. Dans un article récent (1996), Raimundo Aragón, ancien directeur général des Migrations et maître d'œuvre de ces projets et programmes, expliquait que, déjà à l'époque de ce document, « *l'objectif de maîtrise des flux ne signifiait pas le choix d'une politique de portes fermées et d' "immigration zéro", mais la mise en place des mécanismes capables de remplir une triple fonction : orientation des flux (prévision de leur volume, de leur nature, de leur origine et de leur profil professionnel), contrôle (lutte contre les fraudes et les réseaux clandestins) et coopération internationale.* » (1996, 56)

Un an plus tard, en mars 1991, et avec pour seule abstention celle du groupe parlementaire d'Izquierda Unida, le congrès des députés approuvait une motion sur la « politique d'immigration » basée sur le document évoqué. Reprenant les formulations de la communauté européenne, la motion établissait les axes de la politique d'immigration : maîtrise des flux, intégration sociale et coopération au développement.

Ce large consensus politique n'empêche pas le discours, les priorités et les programmes des partis politiques d'être de plus en plus différents. Celaya (1997) a étudié cet aspect à partir des formulations du PSOE et du PP tant lors de l'appel aux élections générales de 1993 et 1996 que lors du débat qui suivit l'expulsion des 103 immigrés irréguliers de Melilla à l'automne 1996. Si l'omission des prises de position d'Izquierda Unida limite sérieusement l'étude, celle-ci n'en demeure pas moins très révélatrice.

Aux élections de 1996, le PSOE avait introduit quelques changements, parlant de « *nouveaux citoyens* » de « *plénitude de droits et de devoirs* », un tiers de ses propositions électorales faisant précisément référence aux « *droits civiques et à la participation* ». Son programme électoral soulignait l'importance qu'il y avait à « *faciliter l'insertion des immigrés dans le marché du travail* », et appelait chefs d'entreprise et syndicats à protéger les droits du travail des immigrés lors des négociations collectives. Des accords bilatéraux en matière de sécurité sociale et mesures d'intégration sociale (faciliter le logement, l'attribution de bourses et d'aides à l'éducation, préservation de la langue d'origine...) étaient d'autres points forts du programme socialiste.

Le programme électoral du Parti Populaire, vainqueur des élections et actuellement au pouvoir, s'ouvrait par une déclaration générale de fidélité au traité de Schengen : « *Ce n'est pas que les socialistes fassent l'impasse ou*

qu'ils ignorent l'impératif qu'est le respect du traité, et que les Populaires en soient les champions. La différence réside plutôt dans le fait que les premiers ont réussi à faire monter l'attente quant à une politique d'immigration, alors que les seconds la limitent à son inévitable expression » (Celaya, 1997, 41). Le second élément du programme fait référence, sans trop de précisions, à la mise en place d'un programme d'intégration. Puis l'accent est mis sur la question des mafias qui organisent l'arrivée d'immigrés, avant de conclure par une référence à l'aide officielle au développement comme instrument capable de freiner les flux. Celaya montre, en fin de compte, que le Parti Populaire « maniait les mêmes concepts que lors des précédentes élections », plaçant « la présence étrangère dans un espace bien défini et bien délimité : celui des extrêmes de la société, dans ces faubourgs où s'accumulent les déshérités du système » (idem, 1997, 40).

Malgré ces différences, l'une des plus intéressantes conclusions de l'étude de Celaya est que les formulations des deux partis restent dans le panorama restrictif européen et dans l'obligation et l'engagement pris de veiller sur les frontières.

La politique d'immigration espagnole, comme celle d'autres pays européens, est truffée de contradictions, ainsi que l'a révélé Mayeur dans un article récent très éclairant qui commence ainsi : « Une réflexion constructive et réaliste sur la gestion future des flux migratoires ne saurait faire l'économie d'une analyse des contradictions, des incohérences et des dysfonctionnements qui ont caractérisé les discours et les pratiques des gouvernements européens ces dernières années et qui continuent, en grande partie, de dominer le panorama des migrations » (1997, 11). Dans son essai, Mayeur montre avec minutie comment la politique de fermeture des frontières est une « voie sans issue », qu'elle s'oppose aux Droits de l'homme et à la logique démographique et économique et engendre l'immigration illégale, à quel point les stratégies alternatives de l'immigration temporaire et de l'aide au développement sont nettement limitées et combien les efforts en matière de politique migratoire sont plus nombreux que les résultats, sans qu'on parvienne à freiner ou à retourner « une opinion publique de plus en plus négative ».

Tout cela, la réalité espagnole le partage avec d'autres pays. Nous voudrions ajouter d'autres tensions et contradictions, essentiellement liées aux écarts entre les dimensions juridique et sociale de la « question immigrée » : la persistance – malgré les réformes règlementaires positives – d'une précarité juridique qui met à bas bon nombre des efforts des politiques sociales d'intégration ; les tensions et manques de synchronisation habituels entre le ministère de l'Intérieur et celui du

Travail et des Affaires Sociales ; la centralisation totale des décisions relatives au contrôle des flux (règlements, permis, expulsions, etc.) et la forte décentralisation locale des aspects sociaux, éducatifs et sanitaires ; l'appel à la participation des immigrés et l'incitation à la création d'associations, face à la faiblesse et la fragmentation de ces dernières et les rares fois où elles ont été un interlocuteur de valeur.

Depuis 1985, le gouvernement a été critiqué, plus par les organisations non-gouvernementales, les syndicats et associations que par l'opposition parlementaire. Dès son approbation, la « *loi sur le statut des étrangers* » a été jugée, et elle a continué de l'être depuis, restrictive et même raciste et xénophobe. Si les secteurs les plus radicaux ont toujours réclamé son abrogation et sa substitution par une autre législation plus ouverte et sociale, d'autres secteurs ont préféré exiger une interprétation positive de la loi, l'amélioration de ses dispositions et une application flexible de ses préceptes. Un autre front de critiques existe concernant la modification de la loi d'asile opérée en 1994.

Si entre 1986 et 1991 l'une des critiques les plus fréquentes était l'absence de politique migratoire explicite, celle-ci s'étant définie en 1990, l'essentiel des critiques – mais pas les seules – ont toujours fait référence au statut juridique en un double sens : l'exigence déjà évoquée d'une interprétation et d'une application positives, flexibles et agiles, et la nécessité de la régularisation. Ces deux aspects ont été repris par l'administration. Des procédures de régularisation ont été engagées, tant explicites (1986, 1991-1992, et lors du regroupement familial de 1993) qu'implicites (par les quotas annuels). Une nouvelle réglementation a été approuvée en 1996 qui, parmi d'autres améliorations, ouvre de nouvelles possibilités en matière de durée et de délivrance des permis de résidence et de travail et qui tente de garantir les droits des étrangers mineurs.

Suite au non-renouvellement d'une partie importante des permis, la bataille pour l'application flexible et positive de la réglementation reste ouverte, un document très critique faisant pression en ce sens ayant été approuvé lors du Forum sur l'immigration.

*Carlos Giménez Romero, Département de Sociologie et d'Anthropologie sociale
Université Autonome de Madrid*

(Traduit de l'espagnol par Anatole Muchnik)

Références bibliographiques :

- Aragón, R. (1996) « Diez años de política de inmigración : implicaciones de las distintas áreas de gestión : educación, cultura, salud, vivienda, empleo y servicios sociales » *Migraciones* n° 0, p. 45-59.
- Barbadillo, P. (1997) *Extranjería, racismo y xenofobia en la España contemporánea. La evolución de los setentas a los noventas. Centro de Investigaciones Sociológicas y Siglo XXI. Madrid.*
- Cachón, L. (1997) « Notas sobre la segmentación del mercado de trabajo y la segregación sectorial de los inmigrantes en España » *Congreso sobre la Inmigración en España. Instituto Universitario Ortega y Gasset. Universidad Complutense, Madrid 16-18, octubre 1997.*
- Calvo, T. (1995) *Crece el racismo, crece, también la solidaridad. Tecnos, Madrid.*
- Celaya, C. (1997) « Enfoque y debates políticos en España ante la Inmigración » *Migraciones* n°2, p. 27-57.
- Colectivo IOE (1987) « Los inmigrantes en España » *Documentación Social, janvier-mars 1987.*
- Giménez, C. (1996) « Inmigración, nueva pobreza y etnicidad », *Curso sobre Diversidad cultural, exclusión social e interculturalidad. Universidad Internacional de Andalucía. Baeza, 28-30 août 1996.*
- Giménez, C et Zapata, J (1997 a) *Estudio socioantropológico sobre la población de origen extranjero en Móstoles. Compte-rendu de recherches non-publié.*
- Giménez, C et Zapata, J (1997 b) « Grupos domésticos y tipos de familia entre los inmigrantes de Móstoles », *Revista especializada de la Oficina Regional de Inmigración (OFRIM). Madrid.*
- Izquierdo, A. (1996). *La inmigración inesperada. Editorial Trotta.*
- López, B et. al. (1993) *Inmigración magrebí en España. El retorno de los moriscos. Editorial Mapfre. Madrid.*
- Martínez Veiga, U (1997) *La integración social de los inmigrantes. Ediciones Trotta.*
- Mayeur, C (1997) « Discursos y prácticas migratorias : contradicciones, hipocresías y efectos perversos de la políticas actuales » *Migraciones* n°2, p. 9-26.